

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 1^{er} avril 2016

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	11
- présents	11
- votants	11
- absents	0
- exclus	0

Délibération n° CM01042016-04
<u>OBJET</u>
Réalisation d'un emprunt pour la mise en accessibilité de la salle polyvalente auprès du Crédit Agricole.

L'an deux mille seize, le premier avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Raymond AURIERES, Maire.

Étaient présents : AURIERES Raymond, BREHAULT Thomas, CARSAC Lucette, CARSAC Robert, CHASSAING Jean-Paul, FERRAND Michel, HEISER Bénédicte, LACOUT Guy, ROUANET Pascal, SEBAA Stéphane, VARIER Sylvain, *formant la majorité des membres en exercice.*

Étaient absents/excusés :

Lucette CARSAC a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un projet d'emprunt pour la réalisation des travaux de mise aux normes accessibilité de la salle polyvalente ; Travaux d'un montant prévisionnel de 155 572,90 €TTC, financé par diverses subventions pour 62 921 € fonds propres pour 42 651,901 € et un emprunt de 50 000 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole BORD MIDI PYRENEES l'attribution du prêt suivant :

Type	Moyen Long Terme SAGELAN
Montant	50 000 €
Durée	10 ans
Amortissement	Echéance constante
Périodicité	Trimestrielle
Taux fixe	1,10 %
Frais dossier	150 €

Prend l'engagement pendant toute la durée du prêt de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances.

Le Conseil Municipal confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 4 avril 2016.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 5/04/2016
et publication ou
notification
du 5/04/2016*

Le Maire,
Raymond AURIERES.